



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Décembre 1998

Numéro 8

Dans ce numéro

- 1 CAP du 18 décembre.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Rencontre avec les contrôleurs stagiaires du CFPU.
- 4 Restructuration des Trésoreries de Dijon.
- 5 Le point sur le schéma directeur informatique (SDI).
- 6 Bulletin d'adhésion.

CAP Inspecteurs du 18 décembre 1998

Le TPG a réuni la CAP des Inspecteurs le 18 décembre 1998 pour présenter la liste d'aptitude de contrôleur à Inspecteur. L'administration a proposé la liste suivante :

- n°1 : Jean-Pierre GENEVET (C.E.P.L.).
- n°2 : Gilles COLIN (Département informatique).

Sans remettre en cause la qualification et la compétence des personnes retenues sur la liste, **les représentants de la CGT et de la CFDT se sont abstenus lors du vote de cette liste.**

En effet, depuis longtemps, la CGT revendique l'organisation d'un **examen professionnel** pour la promotion interne. Ce système offrirait toutes les garanties d'égalité et d'objectivité de traitement des agents qui font défaut dans le système de sélection par liste d'aptitude, ce dernier générant inévitablement concurrence entre agents et subjectivité des notateurs.

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et HUNKELER Sandrine (T. Auxonne).

Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).

Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

RESTRUCTURATION DES TRESORERIES DE DIJON

Au cours du mois de décembre, le TPG a réuni plusieurs chefs de postes de Dijon ainsi que des représentants de l'association des comptables (APCTA) pour la mise en place d'un projet de restructuration du réseau des Trésoreries dijonnaises.

Ce type de projet doit impérativement être présenté en comité technique paritaire local (CTPL), lequel est compétent pour de telles modifications. En effet, c'est avec l'ensemble du personnel que des restructurations doivent être examinées et non de façon exclusive avec telle ou telle catégorie de personnel.

⇒ **Il ne faudrait pas que la Direction locale cherche à court-circuiter les représentants du personnel.**

Pour obtenir la transparence et l'information prévue par les textes, la CGT a demandé aux autres organisations syndicales (FO-CFDT-CFTC) de **s'unir pour exiger la tenue d'un CTPL** sur ce sujet début janvier 1999. L'intersyndicale a déposé cette demande le vendredi 18 décembre.

OU EN EST L'EXPERIMENTATION DES D.I. ?

Lors de la grève des personnels du Département Informatique de Dijon en octobre dernier, la Direction de la CP et notre Direction locale se sont clairement engagées sur un certain nombre de points :

- *Constitution de groupes de travail sur les aspects techniques et humains de la réforme engagée.*
- *Participation de l'ensemble des personnels à la réflexion.*
- *Information mensuelle des personnels et de leurs représentants de l'avancement des travaux.*

Or, à ce jour, la Direction reste particulièrement muette et semble replonger dans un refus de communication.

C'est pourquoi le 15 décembre, la CGT a souhaité rencontrer le TPG pour lui demander de tenir les promesses formulées au plus fort de la grève. Cette entrevue a été fixée au 5 janvier 1999 à 15 heures. Une heure d'information se tiendra préalablement avec les personnels.

ENTRETIEN AVEC LES CONTROLEURS STAGIAIRES DU C.F.P.U.

Il y a quelques semaines, un représentant de la CGT s'est rendu au C.F.P.U. de Dijon afin de présenter notre organisation et pour discuter avec les contrôleurs actuellement en stage de formation.

Les stagiaires ont fait part d'un certain nombre de critiques sur le contenu du stage :

- ☞ caractère scolaire de la formation aboutissant à un bachotage stérile,
- ☞ manque de pratique dans l'apprentissage des disciplines.

De plus, certains se sont plaints de l'insuffisance de l'organisation au niveau de l'accueil des stagiaires en insistant particulièrement sur les problèmes de logement à leur arrivée à Dijon.

Pour la CGT, il est clair qu'une **réflexion** doit être engagée pour **rendre plus adéquat les formations initiales des stagiaires**. Il est également indispensable que des mesures soient prises pour **améliorer l'accueil des stagiaires** dans notre département (liste exhaustive de logements disponibles, accord avec les HLM de Dijon pour réserver un certain nombre de logements).

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : ECHELON :